

constitutionnel, le Parlement est souverain. Si celui-ci veut modifier la décision d'un autre Parlement, du moment qu'ils respecte la constitution, il a le droit de le faire. Le gouvernement demande ici à la Chambre d'autoriser l'application de la surtaxe pendant une année de plus. Si elle le fait, je ne crois pas qu'on puisse dire qu'elle revient sur une décision prise dans le passé, compte tenu de ce qui s'est passé depuis.

**M. Winch:** J'accepte l'explication du député mais je méprise la malhonnêteté du gouvernement.

[Français]

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander à l'honorable ministre pour quelle raison le gouvernement maintient cette taxe. On nous dit que pour 1969-1970, le gouvernement prévoit un excédent très considérable.

Si le budget du gouvernement est équilibré d'une façon satisfaisante, pourquoi déséquilibrer les budgets de tous les Canadiens, à l'avantage de celui du gouvernement fédéral?

**L'hon. M. Gray:** Monsieur le président, l'honorable ministre des Finances (M. Benson) a dit, dans son exposé budgétaire, qu'il était nécessaire, afin de gagner la lutte contre l'inflation, de continuer les freins fiscaux. A ce propos, une des méthodes dont il a parlé pour continuer ces freins fiscaux était de continuer la surtaxe pour un an, en vue de gagner cette lutte contre l'inflation, chose qui est dans l'intérêt de toute la population canadienne, y compris ceux qui touchent un revenu moindre.

[Traduction]

**M. Aiken:** J'ai encore une question à poser. Tout à l'heure, le ministre a refusé de parler des surtaxes imposées dans le passé. Peut-il assurer la Chambre qu'à l'avenir, le gouvernement compte abandonner cette taxe à l'expiration de la période provisoire d'un an?

**L'hon. M. Gray:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement propose actuellement de prolonger d'un an le paiement de cette surtaxe. Si j'avais répondu à la question, je me serais éloigné des principes bien établis qu'ont observés les gouvernements de tous les partis au Canada en refusant de se prononcer sur les modifications fiscales jusqu'au moment opportun.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

[L'hon. M. Gray.]

**Des voix:** Le vote.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Le vote porte sur l'amendement proposé du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert). Que ceux qui l'approuvent veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Que ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A mon avis les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

(L'amendement de l'honorable M. Lambert, mis aux voix, est rejeté.)

• (4.20 p.m.)

#### ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Aiken	Lewis
Alexander	Lundrigan
Alkenbrack	MacDonald (Egmont)
Asselin	MacEwan
Baldwin	MacInnis
Barnett	MacGrath (M <sup>me</sup> )
Bell	MacLean
Benjamin	MacRae
Bigg	McCleave
Brewin	McCutcheon
Broadbent	McGrath
Burton	McIntosh
Cadieu (Meadow Lake)	McKinley
Carter	McQuaid
Coates	Mather
Code	Monteith
Comeau	Muir (Cape Breton- The Sydneys)
Crouse	Muir (Lisgar)
Danforth	Nesbitt
Diefenbaker	Nowlan
Dinsdale	Nystrom
Douglas (Nanaimo- Cowichan-The Islands)	Orlikow
Downey	Paproski
Dumont	Peddle
Fairweather	Peters
Flemming	Ricard
Fortin	Ritchie
Gilbert	Rodrigue
Gleave	Rondeau
Godin	Rynard
Grills	Saltsman
Hales	Schumacher
Harding	Scott
Howard (Skeena)	Simpson
Knowles (Winnipeg North Centre)	Southam
Knowles (Norfolk- Haldimand)	Stanfield
Korchinski	Stewart (Marquette)
Lambert (Edmonton West)	Thompson (Red Deer)
Laprise	Thomson (Battleford- Kindersley)
Latulippe	Winch
	Wooliams
	Yewchuk—82.